



Conseil de Quartier de Belleville

Compte-rendu de la réunion du 9 janvier 2025

Présent.e.s :

Mo Mathey
Emmanuelle Dehais
Laurence Nayman
Virginie Votier
Martha Hurtado

Béatrice Dauberville
Elizabeth Mortamais
Clément Payerols
Jacques Buisson
Octavio Espirito Santo

Hervé Sallaz

Pôle de démocratie Locale
Lucas Moyé

Excusé.e.s :

Agnès Bellart

Emmanuelle Joly

Wagui Coulibaly

La réunion s'est tenue le jeudi 9 janvier 2025 au café social Ayyem Zamen.

Début de séance à 19h10 - Fin de séance 20h50

Prochaine réunion : jeudi 6 février 2025 à 19h (Ayyem Zamen, 7 rue Pali Kao)

Tour de table et ajouts proposés à l'ordre du jour.

Ordre du jour

- 1. Vœu 88 Ménilmontant**
- 2. Budget**
 - ☛ Le journal du conseil de quartier
 - ☛ Village Jourdain
- 3. A.M.I. Maison de l'Air**
- 4. Actions dans le quartier**
 - ☛ Marmoulins
 - ☛ Documentaire du quartier en salle
 - ☛ Coallia
- 5. Calendrier à venir dans le quartier**

1. Vœu 88 Ménilmontant

La commission cadre de vie a proposé un vœu concernant l'occupation temporaire de la parcelle du 88 Ménilmontant qui a été attribuée sans appel d'offre à l'établissement de la Bellevilloise qui concentre des activités de bar-restaurant dans le quartier mais également dans Paris.

Le vœu rappelle la destruction de la parcelle et son complet arasement en 2017. Le projet de la ville est contesté par les Collectifs Ménilmontant (l'association a déposé un recours sur le permis de construire auprès du tribunal administratif) et par le conseil de quartier autant par sa proposition de bâtir un établissement pour la Bellevilloise mais aussi pour priver d'un espace de respiration qui profiterait à tout le quartier qui en manque tellement. L'absence de concertation a également été pointée à plusieurs reprises et notamment par un vœu du conseil de quartier en avril 2023.

Le vœu interroge sur la nécessité de loger et notamment de loger des étudiants, argument avancé pour justifier de construire sur cette parcelle. Le Plan Local d'Urbanisme parisien voté en novembre dernier préconise la préservation des espaces non construits et privilégie la transformation des locaux de bureau pour créer des nouveaux logements. Et pourquoi construire dans un espace qui pourrait être un îlot de fraîcheur que la Ville veut multiplier au travers son plan climat également voté en novembre.

Le vœu rappelle que l'occupation temporaire confié à la Bellevilloise depuis 2017 voisine soit soumis à un appel d'offre pour des activités qui privilégieraient une occupation apaisée dont bénéficierait le voisinage.

Les demandes du vœu :

- Demande à voir la publication de la convention d'occupation des années antérieures.
- demande que la mairie en appelle au propriétaire, à sa mission d'intérêt commun et sa gouvernance, pour que Paris Habitat, avant tout travaux, consacre la parcelle à un véritable jardin expérimental à priorité non marchande.
- propose que la mairie accompagne ici pour 2025 un projet innovant, prototype d'îlot de fraîcheur plus productif que consommateur, propice à la mixité, transgénérationnel notamment, axé sur l'agronomie, et cogéré par des spécialistes en agriculture urbaine et des associations locales.
- propose qu'un appel à projet soit édité en ce sens

Le vœu amendé a été adopté à l'unanimité des présents.

Il sera transmis à la Mairie pour être présenté lors du prochain conseil d'arrondissement du 30 janvier.

Ce n'est pas l'objet du vœu mais il a été rappelé que le projet pour le 88 Ménilmontant est porté par Paris Habitat pour 45 logements étudiants et par la Bellevilloise pour étendre ses activités de la rue Boyer.

Le permis de construire est contesté par les Collectifs Ménilmontant, la procédure est en cours.

Le dossier des Collectifs Ménilmontant déposé lors de l'enquête publique pour le PLU n'a pas permis de « sanctuariser » un espace végétal au 88. Les services de la ville ont rejeté cette demande avec pour raison que « la parcelle a une superficie inférieure à 400m² pour un espace libre protégé à végétaliser ». On pourra s'étonner puisque pour le projet de construction, Paris Habitat a regroupé les parcelles dont il est propriétaire pour en faire un espace de 1580m² afin de permettre d'étendre la construction au 88 au-delà de la limite de 50% fixée dans le PLU de 2006.

2. Budget

Pour rappel le conseil de quartier peut soutenir des actions ou des projets d'associations qui servent l'intérêt des habitants du quartier. Pour cela le conseil de quartier bénéficie de deux budgets de 15000€ chacun, un pour le fonctionnement et un autre pour l'investissement.

👉 Le journal du conseil de quartier

La commission communication « fabrique » un journal régulièrement depuis plus de 20 ans. Les archives, dont les anciens numéros, ont été migrées à la Mairie suite à la suppression en octobre 2023 du local confié aux conseillers pour leur réunion au Pavillon Carré de Baudouin après sa réhabilitation en 2007.

Entre 2021 et 2023, le journal était uniquement diffusé en ligne sur le blog du conseil de quartier. Les conseillers demandaient à imprimer en local, comme c'était le cas précédemment jusqu'en 2020. La Mairie imposait le marché public de la Ville avec un imprimeur national. En 2024, le contact avec l'imprimeur en risographie du 20^e Quintal a permis de débloquer cette situation. La risographie ne faisant pas partie des procédés proposés par le marché public, le conseil de quartier décide d'imprimer en risographie avec Quintal. Deux numéros ont été imprimés en 2024.

Le sommaire du prochain numéro sera le suivant :

- ✓ Pôle d'activités artisanales : pose de la 1^{ère} pierre
- ✓ Retour sur les Journées de l'artisanat 2024
- ✓ Quel devenir de la Maison de l'Air,
- ✓ La Maison de santé Pyrénées Belleville de la rue Botha
- ✓ Clap de fin pour la salle de danse du centre Nakache
- ✓ Les 30 ans d'Aracanthé
- ✓ Les enjeux du nouveau PLU
- ✓ La Perm' Belleville
- ✓ Le futur établissement culturel rue des Rigoles
- ✓ La maison peinte rue Henri Chevreau

Projet	Structure	Demande	Votant	contre	abstention	pour	Accord
Journal – Maquettage	Federica Nadalutti	560 €	10*	0	0	10	560 €
Journal – impression	Quintal	1 000 €	10*	0	0	10	1000 €

(*) 1 personne n'a pas pris part au vote

Il a également été voté l'accord pour la fabrication de deux autres numéros dans l'année, une avant l'été, une autre à l'automne.

👉 Village Jourdain

L'association Village Jourdain organisera le 14 juin prochain sa fête annuelle. L'association souhaite renouveler la location de la sono de Belleville Citoyenne. Le montant de la location est de 500€ et l'intervention d'un régisseur son est de 200€.

Le conseil de quartier signale que Septembre Indien a acquis une sono via le budget participatif et s'est proposé de la prêter aux associations du quartier. *Martha Hurtado de Village Jourdain va prendre contact avec Septembre Indien.*

3. A.M.I. Maison de l'Air

La situation de la Maison de l'Air devient de plus en plus incertaine. « L'oubli » d'associer les habitant.es et l'absence de réponse aux nombreuses alertes du conseil de quartier amène les habitant.es à être inquiet pour le devenir de cet établissement qu'ils rêvaient en « bien commun ».

Pour rappel les alertes du conseil de quartier en 2024 :

- En janvier, sans information et sans réponse aux questions, le conseil de quartier reçoit les élu.es impliqué.es dans le projet pour la Maison de l'Air à la commission cadre de vie.
- Le lendemain de cette réunion, la Mairie de Paris lance son appel à manifestation d'intérêt (A.M.I.) pour un café restaurant social et solidaire.
- en juin le vœu d'associer les habitant.es est rejeté. Le Maire annonce la constitution d'un comité local, à la fin de l'été, associant le conseil de quartier et une ou deux associations.
- En novembre le conseil de quartier sollicite le Maire du 20^e et son adjointe à la démocratie locale pour dénoncer l'absence de constitution du comité local et obtenir des réponses quant à la délibération de présentation du lauréat au conseil d'arrondissement de décembre.

La délibération a été retirée du conseil d'arrondissement du 5 décembre puis du conseil de Paris quinze jours plus tard.

Aujourd'hui, un mois après, aucune information sur cette situation.

Le conseil de quartier a écrit aux élu.es du 20^e pour les interroger sur le devenir de la Maison de l'Air et du projet :

- Pour quelle raison la délibération a-t-elle été retirée ?
- Y a-t-il eu délit d'initié, au profit de certains candidats ?
- Quelle sera la suite pour la Maison de l'Air ? Que va-t-il à présent se passer ?
- La délibération sera-telle soumise en janvier ? Si oui, avec quel candidat ?
- Que va-t-il se passer durant la période intercalaire prévue avant les travaux de janvier à juillet 2025 ?
- Un Maître d'ouvrage a été désigné (SplPariSeine) mais pour quel programme de travaux ?

Le courrier conclut par deux constats :

- Les habitant.e.s ne se sentent pas soutenu.e.s par leurs élu.e.s et se demandent quels engagements ils et elles ont tenus, regrettant le silence et l'absence de confiance de l'équipe municipale.
- Ils et elles espèrent que la Maison de l'Air s'ouvrira réellement aux habitant.e.s, qu'elle restera un bien public, partagé par toutes et tous et qu'un projet collectif en lien avec le parc et ses abords verra le jour.

Le conseil de quartier attend des réponses sur cette situation qui, après plus de 7 années de mobilisation, de discussion et de promesses, laisse un goût amer de renoncement à associer les habitant.es à un projet de quartier.

Le conseil de quartier va également transmettre le courrier envoyé aux élu.es du 20^e à la Maire de Paris et aux président.es de groupe du conseil de Paris.

4. Actions dans le quartier

➤ Marmoulins

Les Marmoulins, association qui collecte des invendus de fruits et légumes à Rungis, pour les distribuer le mercredi place Alphonse Allais et le vendredi place Mathis aux Amandiers, a acquis un 2^e véhicule de 9 places.
Ce véhicule peut être prêté à des associations.

Pour tout renseignement sur le prêt du véhicule s'adresser au siège des Marmoulins, à la boutique BMG 10 rue Sorbier.

➤ Documentaire du quartier en salle

Le film « La cour » documentaire tourné durant le confinement avec des voisin.es au square du nouveau Belleville par d'Antarès Bassis sortira en salle le mercredi 15 janvier au cinéma Saint André des Arts dans le cadre "des découvertes du Saint-André des Arts », pendant 14 séances de 13h à 15h jusqu'au 11 février..

➤ Coallia

Dans le Parisien du 6 janvier, on apprend que l'ancien directeur de Coallia a été mis en examen pour « escroquerie en bande organisée, détournement de fonds publics, recel, blanchiment aggravé ainsi que pour corruption active et passive », il est soupçonné d'avoir, entre janvier 2020 et octobre 2024, détourné des fonds publics destinés à l'hébergement des plus démunis.

Dans un communiqué publié après la mise en examen de son ex-directeur, Coallia avait déclaré avoir porté plainte contre son désormais ancien salarié.

Début 2024, la Cour des Comptes avait alerté la viabilité de Coallia, opérateur de référence dans l'hébergement des foyers de travailleurs migrants et populations fragilisées.

Coallia gère plusieurs foyers dans Paris, notamment dans le 20^e, le foyer Bisson à Belleville et celui des Muriers situé dans le quartier des Amandiers.

5. Calendrier à venir dans le quartier

- ✓ 9/1 (19h) – Conseil de quartier –Ayyem Zamen
- ✓ 11/1 (15h) – Manifestation des « Jeunes du Parc de Belleville » - Gaité Lyrique
- ✓ 12/1 (16h) - Galette La Perm' – La Tablerie
- ✓ 14/1 (19h) – Commission culture – Ayyem Zamen
- ✓ 16/1 (19h) – Commission cadre de vie – Archipélia
- ✓ 24/1 – Sortie du journal du conseil de quartier
- ✓ 28/1 (14h) – MBB : Préparation de la fête de quartier – 30 rue Ramponeau
- ✓ 29/1 - Nouvel an vietnamien
- ✓ 30/1 (19h) - Conseil Arrondissement 20e
- ✓ 6/2 (19h) – Conseil de quartier –Ayyem Zamen